# cheveu2logo FRW

Ensemble pour des villages vivants

Ardenne-Famenne

Ardenne-Famenne

Marloie, le 1er mars 2018



**Compte-rendu de la réunion de CLDR**

*Lessive, le 27 février 2018*

Présents :

* Christophe Davin (Président), Corinne Mullens (Vice-Présidente), Albert Maniquet, Rudy Therasse, Françoise Lebeau, Annick Louis, Joseph Brisbois, Jean-Luc Fivet, Eric Jeanbaptiste, Etienne Griffe, Françoise Guyot, Alain Henrard, Jean-Paul Marsigny, Dominique Tagnon, Anne-Françoise Loop et Sophie Dricot, membres de la CLDR ;
* Jean-Philippe Hamal, bureau Aménagement sc, auteur du PCDR ;
* Séverine Schonne et Alain Jacquet, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

* Jean-Pol Lejeune, Thierry Lavis, Florence De Crawhez, Charlotte De Heneau, Nicole Martin, Roxane Verdeur, Gerda Kerrinckx et Louis Melignon, membres de la CLDR ;
* Isabelle Halin, agent relais à l’administration communale.

----------------------------------------------------------

Monsieur Christophe Davin, Président, accueille les participants et leur souhaite la bienvenue à Lessive. Il remercie le comité pour son accueil chaleureux ainsi que pour les boissons offertes aux participants à la réunion.

La FRW présente ensuite l’ordre du jour. Cette rencontre sera consacrée à l’analyse des premières fiches-projets fournies par le bureau d’études Aménagement.

**1. Approbation du compte-rendu**

Le compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2018 est approuvé sans modification et sera mis en ligne sur le site [www.rochefort-odr.info](http://www.rochefort-odr.info).

Certaines personnes n’ont pas reçu le compte-rendu, d’autres n’ont pas reçu les annexes, d’autres encore n’ont pas les fiches-projets… Bref, nous invitons les personnes concernées à contacter directement Isabelle Halin (agent-relais communal) pour vérifier auprès d’elle leurs coordonnées.

A l’avenir, les agents de développement déposeront sur une page cachée du site internet [www.rochefort-odr.info](http://www.rochefort-odr.info) les documents utiles aux prochaines réunions. Ainsi chacun pourra y avoir accès en cas de souci avec l’envoi postal. La FRW communiquera en temps utiles le lien à utiliser pour y avoir accès.

**2. enquete sur la participation citoyenne**

La Fondation rurale de Wallonie accueille pour quelques semaines une stagiaire, étudiante en deuxième master en sociologie à l’Université de Liège. Elle s’intéresse à la participation citoyenne et les agents de développement la mettent donc en contact avec les 12 communes accompagnées au niveau du bureau Ardenne-Famenne. Les membres de la CLDR de Rochefort sont évidemment des acteurs importants de cette participation. Aussi, chacun est invité à remplir une enquête, de manière anonyme. Merci !

Les membres qui n’étaient pas présents à la réunion seront sollicités par mail.

**3. PREsentation des premières fiches-Projets**

**3.1. Rappel du contexte**

Lors de sa dernière réunion, la CLDR a approuvé la répartition des projets en 3 lots :

* *Lot 1 : projets à initier dans les 3 ans de l’approbation du PCDR, présentés via des fiches-projets précises (avec estimatif financier…) – 11 fiches-projets*
* *Lot 2 : projets à initier dans les 4 à 6 ans, avec des fiches-projets moins précises (sans estimatif financier…) – 10 fiches-projets (+ 3 dupliquées du Lot 1)*
* *Lot 3 : projets à initier dans les 7 à 10 ans, avec des fiches-projets succinctes – 17 fiches-projets*

*Les projets réalisés ou en cours sont repris dans un « Lot 0 » sous la forme d’un catalogue indicatif – 15 fiches-projets.*

Il est important de signaler qu’après l’approbation du PCDR, des modifications pourront s’opérer dans les lots en fonction d’opportunités, d’urgence…. Le tout sera de le justifier.

La balle est maintenant dans le camp du bureau d’études qui dispose de 60 jours calendrier pour rédiger les fiches-projets (depuis fin janvier). C’est donc au bureau d’étude à mener les investigations nécessaires (plans, analyses, rencontres de personnes-ressources…) pour compléter les fiches-projets.

**3.2. Présentation des fiches-projets prioritaires par le bureau d’études**

Deux fiches prioritaires ont déjà été présentées lors de la dernière réunion et étaient jointes au compte-rendu : - Aménagement des entrées de village + sécurisation des traversées

 - Mise en place d’un PCDN

Le bureau d’étude présente 4 nouvelles fiches, qui ont été envoyées aux participants ou qui sont remises en réunion. Il résume chaque fiche et met en évidence les éléments manquants sur lesquels la CLDR doit plancher :

- Rénovation de la salle de Mont-Gauthier en maison de village polyvalente

- Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux

- Soutien à l'installation de services et de commerces de proximité dans les villages, en particulier soutien à la création d'une épicerie coopérative à Laloux

- Mise en valeur touristique du petit ou/et du grand patrimoine

**3.3. Travail en sous-groupes**

Les participants sont répartis en 4 sous-groupes, un par fiche-projet. Chaque sous-groupe dispose d’une version de la fiche en A3, ce qui laisse de la place pour les annotations.

**3.4. Mise en commun**

Chaque sous-groupe présente les éléments les plus importants à ajouter dans sa fiche et remet sa fiche annotée au bureau d’études.

* Rénovation de la salle de Mont-Gauthier en maison de village polyvalente :

Cette fiche est à revoir vu l’impossibilité de faire cohabiter la salle utilisée par la balle pelote (en particulier de mars à octobre vu le nombre important d’équipes et donc de matches et d’entrainements) avec d’autres activités/fêtes/réunions associatives ou festives. L’idéal serait de disposer d’un autre local, d’une capacité d’une cinquantaine de personnes maximum. Plusieurs pistes sont à investiguer : prévoir une nouvelle construction sur le site de l’ancien jardin du curé (derrière l’école) ou agrandir le local paroissial déjà existant dans l’ancien presbytère réaffecté en logements (attention alors aux nuisances pour les habitants de la bâtisse)… ou imaginer une organisation des locaux qui permette de tout regrouper dans le même bâtiment ? Ces possibilités demandent à être approfondie (prendre contact avec Janique Lejeune – Echevine du culte, analyser les plans, les relevés…). Il est aussi essentiel d’étudier la demande car justifier plusieurs salles dans un même village se révèle souvent compliqué.

* Poursuite des aménagements relatifs aux modes de déplacements doux :

Concernant cette fiche, le sous-groupe insiste sur le fait qu’il ne faut pas uniquement créer des nouveaux aménagements mais qu’il faut parfois améliorer l’existant. Une autre notion importante est relative au public cible : pas uniquement les touristes mais aussi les locaux dans leurs déplacements au quotidien (importance de relier les villages au RAVeL…). Les aspects de promotion, de signalisation de ces itinéraires alternatifs sont essentiels. Des connexions sont à faire entre cette fiche et celles du PICM relatives aux modes de déplacements doux (ex : relier le RAVeL au vélodrome à Jemelle, sécurisation (par des plots ?) de la piste cyclable bordant la route régionale Rochefort-Jemelle,…). Le Pays de Famenne est LA référence en matière d’aménagements de voies lentes, points nœuds, circuits trail (à venir prochainement) sur le territoire. Il serait intéressant de voir avec eux ce qu’ils ont en réserve ainsi que leurs besoins pour compléter le maillage.

Concernant la sécurisation du tunnel à Rochefort pour les usagers faibles, pourquoi ne pas envisager un sens unique ? Le chemin reliant le Ry de Vachau au RAVeL (via la ferme de Jambjoule) doit être aménagé, rendu praticable (dolomie par exemple).

* Soutien à l'installation de services et de commerces de proximité dans les villages, en particulier soutien à la création d'une épicerie coopérative à Laloux :

Quelques remarques ont été faites directement sur la fiche (remise à l’auteur de PCDR). Le presbytère reste le lieu idéal pour l’implantation de l’épicerie. L’auteur contactera Janique Lejeune – Echevine du culte – pour avoir plus de précisions sur la faisabilité et la mise en œuvre du projet car le statut de presbytère a des conséquences importantes.

* Mise en valeur touristique du petit ou/et du grand patrimoine :

Un inventaire exhaustif, se basant sur le travail déjà réalisé lors de la CLDR précédente (cf. photos d’Yves Rollin transmises au bureau d’études par Rudy Therasse) est intéressant. Cependant, il est déjà possible de rénover ou de valoriser certains éléments en y associant des acteurs locaux. Le sous-groupe a identifié les priorités suivantes : la place du kiosque à Jemelle (vu que le kiosque va être prochainement rénové), l’ancien four à pain de Wavreille (attention à bien identifier de quel élément il s’agit !), les abords du belvédère à Han-sur-Lesse et la tour d’observation de l’Ermitage à Auffe (cf. projet remis par Bruno Marée via l’appel à projets PCDR).

En ce qui concerne la pose de panneaux explicatifs, l’initiative débutée par la commune concernant les bâtiments religieux est à élargir à d’autres éléments et sites patrimoniaux (villages disparus,…).

Pourquoi ne pas inclure dans la fiche une action d’aide (subside, valorisation,…) pour inciter les habitants à entretenir les éléments restaurés (forme de parrainage) ?

NB : la Région wallonne octroie des aides, tant aux privés qu’aux communes, pour rénover, restaurer, mettre en valeur le petit patrimoine populaire wallon. Plus d’infos : <http://spw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/patrimoine/views/Documents/Restauration/PPPW_Note_explicative.pdf>

Un appel à projets est en cours jusqu’au 16 avril 2018 pour valoriser le petit patrimoine insolite. Plus d’infos : <http://www.rene-collin.be/valoriser-le-petit-patrimoine-populaire-insolite/>

Les participants sont aussi invités à faire part de leurs remarques sur les deux fiches envoyées avec le compte-rendu de la réunion précédente (aménagement des entrées de village et mise en place d’un PCDN).

**4. divers**

Prochaine réunion : l’auteur souhaite disposer de davantage de temps pour rédiger les fiches-projets restantes et adapter celles déjà présentées en fonction des remarques de la CLDR.

* **La prochaine réunion est donc fixée au mardi 17 avril 2018 à 19h30** (à Villers-sur-Lesse ou Eprave ? A confirmer !)

 **Fondation rurale de Wallonie**

 Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie

 084/21 98 60 famenne@frw.be

**Merci de votre participation !**

Séverine Schonne et Alain Jacquet

*Agents de développement*